

Honoraires de l'agence

TRANSACTION VENTE

Honoraires TTC maximum

Prix de vente du bien inférieur ou égal à 70 000€	3 500€
Prix de vente du bien compris entre 70 001€ et 160 000€	4,5 %
Prix de vente du bien supérieur à 160 001€	4 %

VENTE INTERACTIVE

5.5 %

Nos honoraires sont à la charge des acquéreurs, ils comprennent les prestations de visite, de négociation, de rédaction de l'offre d'achat, de constitution du dossier de vente, de rédaction du compromis et de l'accompagnement.

TRANSACTION LOCATION

*En application du Décret n° 2014-890 du 1er août 2014, article 2 et de l'article 5 de la loi du 6 juillet 1989 :
8€ TTC du m² pour les visites, constitution du dossier et rédaction du bail (Zone non tendue) et 3€ TTC du m² pour la réalisation de l'état des lieux.*

A la charge du locataire : 6 % du loyer annuel

Comprenant : visite, constitution du dossier, rédaction du bail, état des lieux.

A la charge du propriétaire : 6 % du loyer annuel

Comprenant : entremise, visite, constitution du dossier, rédaction du bail, état des lieux.

GESTION LOCATIVE

Offre « SANS SOUCIS » : 7 % du loyer mensuel

Gestion locative de votre bien comprenant quittancement, la gestion courante, gestion des problèmes techniques, gestion des aspects juridiques et financiers.

Offre « COCOONING » : 9 % du loyer mensuel

Gestion locative de votre bien comprenant quittancement, la gestion courante, gestion des problèmes techniques, gestion des aspects juridiques et financiers + Garantie loyers impayés, dégradations locatives et protection juridique.

AVIS DE VALEUR

Dans le cadre d'une vente : OFFERTE

Dans le cadre d'une estimation fiscale, patrimoniale ou successorale : 150€ TTC.

